

Note Méthodologique : Signalisation de santé et de sécurité au travail au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La mission vise à sécuriser les environnements de travail au Mali par une signalisation conforme et efficace.

- Protéger les travailleurs et assurer la conformité réglementaire des entreprises.
- Mettre en place, vérifier et optimiser les dispositifs de signalisation.
- Tenir compte des exigences locales (Direction Nationale de la Santé au Travail) et des bonnes pratiques internationales (OIT).
- Adapter la signalisation aux contextes industriels et administratifs (Bamako, Koulikoro, sites miniers, infrastructures portuaires).

Point clé : La phase de constat sur site est indispensable pour un diagnostic précis et fiable.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic précis des dispositifs de signalisation existants.
- Analyser l'adéquation aux réglementations en vigueur.
- Formuler des recommandations concrètes (techniques et organisationnelles).
- Réduire les risques d'accidents et renforcer la compréhension des consignes par les employés.
- Garantir la conformité aux normes nationales et internationales.
- Définir un plan d'action évolutif et priorisé.

Périmètre / livrables attendus

- Sites industriels, BTP, mines, logistique, infrastructures portuaires; appui possible aux autorités et organismes de contrôle.
- Rapport d'état des lieux (diagnostic initial) et rapport de conformité réglementaire.
- Plan d'action détaillé, hiérarchisé selon les risques et les ressources.
- Séances de formation sur site et procédures adaptées.
- Rapports réguliers de suivi; supports d'aide à la mise en œuvre.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (3–5 jours)

- Visite du site, évaluation des installations et pratiques de signalisation.
- Identification des lacunes, zones à risque et non-conformités.
- Livrable : Rapport d'état des lieux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1–2 semaines)

- Examen des procédures internes, registres d'accidents et audits précédents.
- Confrontation aux exigences locales et recommandations OIT.
- Livrable : Rapport de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1 semaine)

- Proposition de recommandations techniques et organisationnelles.
- Plan d'action priorisé selon les risques et ressources.
- Livrable : Plan d'action détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (durée variable, sur plusieurs mois)

- Assistance à la mise en œuvre, formations sur site, rédaction de procédures.
- Suivi régulier et reporting périodique pour pérenniser les mesures.
- Livrables : Rapports réguliers de suivi.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalons / livrables clés
Diagnostic initial	3 à 5 jours	Visite site; recueil d'informations; Rapport d'état des lieux
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Examen procédures & référentiels; Rapport de conformité
Recommandations & plan d'action	1 semaine	Recommandations; Plan d'action détaillé
Suivi & accompagnement	Variable (plusieurs mois)	Assistance mise en œuvre; Formations; Rapports réguliers

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action.
- Assure l'accompagnement: formations, procédures, suivi et reporting périodique.

Client

- Fournit les documents nécessaires: plans, registre des accidents, procédures, éléments de signalisation existante.

- Facilite le constat sur site (audits présentsiels) et participe aux ateliers avec les équipes locales.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des installations et zonages.
 - Registre des accidents et incidents.
 - Procédures de sécurité existantes.
 - Documents relatifs à la signalisation déjà déployée.
 - Rapports d'audits précédents.
 - Référentiels réglementaires applicables (Direction Nationale de la Santé au Travail, recommandations OIT).
 - Disponibilité pour les visites de site et ateliers.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting périodique pour suivre l'avancement et l'efficacité des mesures.
 - Suivi régulier des actions; accompagnement pouvant s'étendre sur plusieurs mois.
 - Ateliers participatifs avec les équipes locales; soutien à distance pour le suivi administratif et technique.
 - Constat sur site obligatoire pour garantir la qualité du diagnostic.
 - Actions priorisées selon les risques identifiés et les ressources disponibles.
 - Alignement systématique sur la réglementation locale et les recommandations internationales.
-